



Union libre achat maison séparation preuve d'apport pas mentionné

Par **cielbleu**, le **02/06/2009** à **18:57**

Bonjour,

mon fils a acheté avec son amie (union libre) une maison en 2007
il avait mis au départ 40000€ de +
malheureusement il n'avait pas voulu m'écouter
maintenant il se sépare
il voudrai lui racheter sa part mais déjà là elle est de mauvaise foi
elle veut faire évaluer la maison ++ pour avoir ++

ma question est (pour l'instant elle dit en parole "je sais que je te dois 40000€") mais les paroles s'envolent

si nous étions obligé d'aller en justice pour ces 40000€ pensez vous que l'on ppourrai gagné ?
les preuves mon fils les as il n'y a pas de soucis
mais le juge ne pourrait t'il pas dire "alors pourquoi ne pas l'avoir fait mentionné ?"

merci d'avance de votre réponse

merci pour votre forum que je viens de découvrir (j'ai lu quelques réponses bien expliqué et avec du temps)

veuillez m'excuser si je n'ai pas choisi la bonne rubrique